

- ☐ information médicale
- ☐ empreintes digitales et dossier dentaire

Remarque : Si d'autres personnes sont en cause dans l'enlèvement ou le non-retour de l'enfant, veillez à réunir les mêmes renseignements à leur sujet.

4. L'ENLÈVEMENT OU LE NON-RETOUR

Dans la mesure où vous les connaissez, consignez tous les détails sur :

- ☐ la date à laquelle l'enfant a quitté le Canada ou à laquelle il a commencé à être retenu illicitement
- ☐ le lieu d'où l'enfant a été enlevé, les circonstances dans lesquelles cela s'est fait et les personnes en cause
- ☐ les moyens utilisés et l'itinéraire emprunté
- ☐ vos liens juridiques avec le parent ravisseur au moment de l'enlèvement et les arrangements concernant votre situation, celle de l'autre parent et celle de l'enfant
- ☐ les renseignements ou les soupçons que vous avez concernant l'endroit où l'enfant pourrait être retenu ainsi que tous les renseignements que vous détenez sur d'autres personnes qui auraient aidé à enlever l'enfant ou qui pourraient encore fournir de l'aide au parent ravisseur au Canada ou dans un autre pays.

Documents

- ☐ le certificat de naissance de l'enfant
- ☐ le certificat de mariage
- ☐ les ententes de divorce ou de séparation
- ☐ l'ordonnance de garde ainsi que tout arrangement spécial relatif aux visites et aux voyages
- ☐ les lois et règlements provinciaux ou territoriaux concernant la protection et la garde de l'enfant
- ☐ la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants
- ☐ les articles du Code criminel du Canada concernant l'enlèvement d'un enfant par un de ses parents